Envoyé en préfecture le 12/02/2026
Reçu en préfecture le 12/02/2026
Publié le
ID : 035-213501398-20260209-0109022026-DE

DÉPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE

Date de convocation : 02/02//2026
Date d'affichage : 12/02/2026
Nombre de Conseillers : en exercice : 26
- présents : 21
- votants : 22

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
de la COMMUNE de LAILLÉ

*Séance **du 9 février 2026***

L'an **deux mil vingt-six,** le **neuf du mois de février** à vingt **heures**, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la mairie, sous la présidence de **Mme Françoise LOUAPRE, Maire.**

Présents : Mme Françoise LOUAPRE . Mme CHATELAIN-LE COURIAUD . M. VUICHARD. M. BERHAULT . Mme GUINGO . M. PERREUL . Mme BRIAND . M. LEMESLE . Ms HERVÉ . SOUFFLET . GILLOT . Mme TOURNOUX . M. MOSSET . Mme PELOIS . M. MORANGE . Mmes TOURON . HOUSSIN . Ms CHARTIE . JORE . Mme MOINEAU . M. LATOUCHE .

Absents excusés : Mme FOULLOUS-LOPINET . M. MONSIGNY . Mme CAPLAN. M. MARTIN. Mme GAUTHIER

Absents excusés ayant donné pouvoir : Mme TOURON à M. JORE

M. JORE a été nommé secrétaire.

****

N°01

OBJET : Modification du tableau des effectifs – Suppression d'un poste contractuel d'adjoint d'animation principal 2ème classe TC et création d'un poste d'adjoint d'animation TC - Suppression d'un poste contractuel d'adjoint d'animation TNC (32/35èmes) et création d'un poste d'adjoint d'animation TNC (32/35èmes)

Mme Sophie BRIAND, Adjointe déléguée à la Vie Citoyenne, aux Transports et aux Ressources Humaines, rappelle au Conseil Municipal que par délibération en date du 24 mars 2025 a été créé un poste contractuel d'adjoint d'animation principal 2ème classe afin de pourvoir au remplacement de la directrice adjointe de l'ALSH.

En effet, un agent avait dû être recruté par voie contractuelle dans la mesure où le candidat statutaire retenu avait décliné la proposition de la collectivité.

Envoyé en préfecture le 12/02/2026
Reçu en préfecture le 12/02/2026
Publié le
ID : 035-213501398-20260209-0109022026-DE

Cet agent contractuel donne pleine satisfaction dans l'exercice de ses fonctions.
L'échéance de son contrat étant au 31 mars 2026 et les besoins liés au poste étant pérennes, il convient d'ouvrir un poste statutaire.

Mme la Maire rappelle également que par délibération en date du 25 août 2025, a été créé un poste en contrat à durée déterminée d'adjoint d'animation territorial à temps non complet (32/35ème) afin d'assurer des missions d'animation jeunesse.

Le projet municipal pour la Jeunesse avec une réorganisation du service, la rénovation de la maison des jeunes et son extension par une yourte rendent les besoins liés à ce poste pérennes. Il convient là également d'ouvrir un poste statutaire.

A l'unanimité après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de modifier le tableau des effectifs comme suit :

SUPPRESSIONS DE POSTES CDD

Grade	Temps de travail	Date d'effet
Adjoint d'animation principal 2ème cl.	35/35èmes	1er avril 2026
Adjoint d'animation	32/35èmes	1er septembre 2026

CRÉATIONS DE POSTES

Grade	Temps de travail	Date d'effet
Adjoint d'animation	35/35èmes	1er avril 2026
Adjoint d'animation	32/35èmes	1er septembre 2026

Copie certifiée conforme au registre des délibérations.

La Maire, *Le secrétaire de séance,*

Acte rendu exécutoire après envoi en Préfecture et publication ou notification du 12/02/2026

La Maire, *Le secrétaire de séance,*